

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef

PÉDAGOGIE

LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ECOLES SEPARÉES D'ONTARIO

Cette importante question est entrée dans une phase aiguë. Au moment où nous écrivons, les parents canadiens-français d'Ottawa ont enjoint aux Demoiselles Desloges(1) de reprendre possession de l'École Guigues d'où la commission gouvernementale les avait chassées parce que ces vaillantes institutrices n'avaient pas voulu souscrire à l'injuste et anti-pédagogique règlement XVII. Ce sont les mères de familles qui ont monté la garde dans le préau de l'école bâtie avec l'argent de leurs maris, afin d'empêcher de s'y installer des institutrices choisies par une commission sans mandat. On menace de faire arrêter les Demoiselles Desloges. Qu'arrivera-t-il?(2)

Quoi qu'il en soit, la question scolaire d'Ontario attire de plus en plus l'attention des hommes sérieux, de tous ceux qui veulent réellement le bonheur du Canada. Des Canadiens de langue anglaise ont récemment élevé la voix en faveur de nos compatriotes d'Ontario, entre autres M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec. M. Sutherland est né et a vécu plusieurs années dans Ontario; il habite notre Province depuis une vingtaine d'années. C'est un homme d'une haute compétence pédagogique: son témoignage est donc précieux. Nous reproduisons plus loin la lettre de M. Sutherland. Le langage que tient aujourd'hui M. Sutherland, est le même que le langage tenu par l'honorable M. G.-W. Ross, ancien ministre de l'Instruction publique d'Ontario, en 1889; c'est aussi le langage de sir Oliver Mowat, ancien premier ministre d'Ontario, en 1890. A cette époque, les gouvernants d'Ontario respectaient les traités, le droit naturel et la justice.

(1) Ces institutrices ont été engagées par la vraie commission scolaire, celle dont les membres ont été élus par les contribuables.

(2) Effectivement, le vendredi, 7 janvier, la commission gouvernementale a tenté de reprendre possession de l'École Guigues. Mais les mères de familles canadiennes-françaises, au nombre d'une centaine, protégées par plusieurs pères de familles, ont forcé la police à quitter l'école, et les institutrices ont repris leur poste. La clef de l'École a été remise aux mères victorieuses par le gardien.